

FICHE TECHNIQUE

Avery Dennison® 15.1 Exterior SkyLite 20 XTRM Pro Series

Publié: 05/2024

Introduction

Issu de notre nouvelle gamme XTRM PRO de produits d'extérieur durables, le XTRM SkyLite PRO est conçu pour les applications inclinées/horizontales (en général, les fenêtres de toit). Basé sur un nouveau revêtement de surface anti-UV qui prolonge la durée de vie du produit dans des conditions extérieures difficiles, il comprend également un alliage de métal exceptionnel qui offre une résistance à la corrosion remarquable. Ce produit est conçu sans couche de finition SR. Toutefois, l'installation est réalisée avec une couche de protection pour une application sans rayures (retirée après l'installation).

Transformation

La conception avancée permet de la série Avery Dennison SkyLite 20 XTRM PRO permet une application sans avoir besoin de rendre les bords étanches.*

Pour obtenir des informations sur la transformation, veuillez contacter votre équipe commerciale régionale.

Utilisations

Avery Dennison® SkyLite 20 XTRM PRO films est développé pour aborder des projets commerciaux

Les films d'extérieur durables XTRM PRO représentent la solution idéale pour réduire l'accumulation de chaleur, et donc les factures d'énergie, à long terme. Avec une durée de vie prolongée, vous profitez d'économies plus importantes, plus longtemps.

Caractéristiques

- » Durabilité renforcée : garantie à long terme (y compris dans les zones chaudes et humides) grâce à un excellent alliage de métal résistant à la corrosion et un revêtement durable anti-UV.
 - La conception avancée permet une application sans avoir besoin de rendre les bords étanches*
- » Solution durable diminuant les coûts de refroidissement avec un retour sur investissement rapide, conçue et traitée de manière à minimiser l'empreinte carbone.
- » Esthétique attrayante : apparence neutre avec une haute qualité optique.
- » Solutions disponibles pour les applications de toit à la fois sur des substrats de verre et des surfaces en plastique.
 - Compatible avec le verre transparent (monolithique et laminé), avec les vitrages simples teintés et les verres isolants (IGU) transparents**
 - Compatibilité de la ligne SkyLite 20 XTRM PRO Poly selon le guide d'installation de Poly.



Matériau frontal

SkyLite 20 XTRM PRO + couche de protection amovible; SkyLite 20 XTRM Poly PRO + couche de protection amovible



Adhésif

Permanent sensible à la pression – Acrylique à base de solvant



Protecteur PET



Durabilité

Voir ci-dessous



Durée de vie

Lorsqu'il est stocké dans l'emballage d'origine à l'arrivée chez le client : 2 ans. Conditions de stockage recommandées : 20°C (± 2°C) avec une HR de 50% (± 5%)

*L'étanchéité des bords est obligatoire pour toutes les applications où l'eau s'accumule sur les bords.

** Pour une application sur d'autres vitrages avancés, le vitrage extérieur doit être tempéré/renforcé par traitement thermique.

Durabilité	SkyLite XTRM PRO	SkyLite XTRM PRO Poly
garantie¹⁾		
Vertical	-	-
Horizontal/	10	10
Incliné		

Des informations supplémentaires sont disponibles dans la documentation sur la Garantie de performance ICS.

1) Durabilité garantie

La garantie mentionnée ci-dessus est limitée aux emplacements d'installation dont la latitude est supérieure à 40°N. La durée de vie réelle dépendra de la préparation du substrat, des conditions d'exposition et de l'entretien du marquage. Par exemple, dans le cas de panneaux orientés vers le sud ; dans les zones d'exposition prolongée à des températures élevées, comme les pays du sud de l'Europe ; dans les zones industriellement polluées ou à haute altitude, les performances extérieures seront diminuées. En ce qui concerne les produits de films architecturaux pour fenêtres Avery Dennison, la durabilité ne doit pas différer entre les zones climatiques, mais la même durabilité s'applique à toutes les zones climatiques.

Propriétés physiques

Propriétés optiques et solaires :

Product	SkyLite 20 XTRM PRO et SkyLite XTRM PRO Poly	SkyLite 20 XTRM PRO
Vitrage	Vitrage simple	Double vitrage
% Lumière visible transmise	23	21
% Lumière visible réfléchi (Int.)	31	35
% Lumière visible réfléchi (Ext.)	26	27
% Blocage UV	99,9	99,9
% Total de l'énergie solaire réverbérée	26	26
% Total de l'énergie solaire transmise	20	17
% Total de l'énergie solaire absorbée	54	57
Emissivité (côté intérieur)	0,84	0,84
% Réduction de l'éblouissement	74	74
Coefficient d'ombrage	0,42	0,34
Coefficient d'apport de chaleur	0,37	0,27
Valeur U hiver	1,04	0,48
Valeur K hiver	5,91	2,75
Efficacité lumineuse	0,55	0,68
% Total de l'énergie solaire réverbérée	63	73

Important

Les informations sur les caractéristiques physiques et chimiques ainsi que les valeurs données dans ce document reposent sur des essais que nous considérons comme fiables, mais ne sauraient constituer une garantie. Ils ont uniquement pour objet de fournir une source d'information et sont communiqués sans garantie ; ils ne sauraient à ce titre constituer une garantie. Avant d'utiliser ce matériau, l'acheteur devra déterminer par lui-même s'il est adapté pour l'utilisation envisagée.

Toutes les informations techniques sont susceptibles d'être modifiées. En cas d'ambiguïté ou de divergence entre la version anglaise et la version française de ce document, la version anglaise prévaudra et fera foi.

Avery Dennison garantit que ses produits sont conformes à leurs spécifications. Avery Dennison ne consent aucune garantie expresse ou implicite concernant les Produits, y compris, notamment des garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à une utilisation spécifique et/ou d'absence de contrefaçon. Tous les produits Avery Dennison sont vendus, sous réserve que l'acheteur ait déterminé de manière indépendante l'adéquation de ces produits à l'usage qu'il entend en faire. Le produit est garanti pendant une période est d'un (1) an à compter de la date d'expédition, sauf disposition expresse contraire mentionnée dans la fiche technique du produit. Tous les produits Avery Dennison sont vendus conformément aux conditions générales de vente d'Avery Dennison, cf. <http://terms.europe.averydennison.com>. La responsabilité globale d'Avery Dennison vis à vis de l'acheteur, que ce soit du fait de négligence, rupture de contrat, allégations mensongères ou toute autre cause, ne pourra en aucun cas excéder le prix des produits déclarés défectueux, non conformes, endommagés ou non livrés, ayant entraîné cette responsabilité, tel que figurant sur les factures (prix net) envoyées à l'acheteur, pour chaque événement ou série d'occurrences. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable vis à vis de l'acheteur en cas de perte ou dommage indirect, accessoire, accidentel ou blessure, y compris, notamment, perte de profits anticipés, de clientèle, atteinte à la réputation, pertes ou dépenses résultant de réclamations de la part de tiers."

© 2024 Avery Dennison Corporation. Tous les droits sont réservés. Avery Dennison et toutes les autres marques Avery Dennison, cette publication, son contenu, les noms de produits et les codes appartiennent à Avery Dennison Corporation. Toutes les autres marques et noms de produits sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Cette publication ne doit pas être utilisée, copiée ou reproduite en tout ou en partie à des fins autres que la commercialisation par Avery Dennison.